

Le Prill' héraut



Tirage: 6300 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly

N° 2/06 – Février 2006

SERVICES COMMUNAUX

Manifestations organisées à l'attention du public en mars 2006

Grande Salle

- Samedi 4: Soirée annuelle de la Chorale du Syndicat du Personnel TL
- Lundi 6: Rencontre – Parents-Infos Prilly
- Vendredi 10: Concert de *La Riviera Vaudoise*
- Samedi 11: Kiosque à musique et soirée romande de l'Association suisse de la musique populaire
- Samedi 18: Soirée annuelle des Fribourgeois de Prilly et environs avec la participation du groupe «Le Liseron» et Chœur mixte «L'Amitié Orbe-Yverdon» Bal dès 23h – Entrée libre
- Samedi 25 à 19h et dimanche 26 à 17h: Spectacle de l'Ecole de danse Utopia Renseignements: 021 944 36 42
- Jeudi 30: Tablée

Castelmont

- Lundi 6: Séance du Conseil communal
- Mercredi 15: Jardin des chansons – Parents-Infos Prilly
- Jeudi 23: Conférence – Parents-Infos Prilly

Mots d'où...



MAH-JONG (jeu chinois, voisin du domino): Mah-jong signifie en chinois «je gagne».

PLATON: Philosophe grec (-427 – 348 avant J.-C.). Platon signifie en grec: «qui a de larges épaules».

Editorial

Le mois de février coïncide avec la Saint-Valentin. Plus précisément le 14 février. On ne sait pas très bien pourquoi et les historiens n'ont pas tous le même point de vue sur l'origine de la Saint-Valentin. Néanmoins, il semble qu'un prêtre chrétien nommé Valentin, au IIIe siècle, mariait les hommes et les femmes dans le secret, afin d'éviter aux hommes de partir à la guerre. En effet, à cette époque, on croyait que les célibataires faisaient de meilleurs soldats et étaient plus enclins à partir à l'armée. L'empereur Claude II ne l'entendant pas de cette oreille, le fit emprisonner plusieurs années puis le décapita le 14 février de l'an 268.

Par ailleurs, rapporte-t-on, un mot d'origine normande «galantin», désignait le galant ou l'amoureux au Moyen-Age. La ressemblance avec le nom du saint peut avoir conduit à croire que Valentin était le patron des amoureux.

En fait, une croyance populaire répandue est que c'est le 14 février, jour de la fête du saint, que les

oiseaux commencent à s'accoupler à l'approche du printemps. On raconte également qu'à l'époque, garçons et filles célibataires, tiraient au sort, ce jour-là, le nom de leur Valentin/e dans un pot. Dans certaines régions, ces couples se fiançaient.

De nos jours, rares sont les pays où on pratique encore ces rites associés à la Saint-Valentin.

En France, depuis le milieu des années 90, cette fête se concrétise souvent par une soirée au restaurant. Aux Etats-Unis, c'est plutôt une fête de l'amitié et comme nos cousins d'Amérique aiment écrire, il se poste jusqu'à 800 millions de cartes postales.

Aujourd'hui, un amoureux se doit d'offrir un petit mot doux, des chocolats ou des fleurs à sa douce moitié. La vie est tellement importante qu'il ne faut pas avoir peur de dire ces trois petits mots à la personne qui nous est chère: «Je t'aime!».

*Michel Pellegrinelli,
Conseiller municipal*

Le groupe «Ensemble... Tout simplement»

(réunissant: Pro Senectute Vaud – Centre Médico-Social – EMS Prime-roche – Commune de Prilly – Centre de Loisirs – Paroisse catholique – Paroisse protestante – Association familiale – Travail social de proximité – concierges – habitants)

**invite toute la population de Prilly
à la 3^e édition du forum communautaire
le mercredi 8 mars 2006 dès 18h30 ou/et
le jeudi 16 mars 2006 dès 14h30 à Castelmont**

Pour plus d'informations veuillez consulter les piliers d'affichage public.

SERVICES COMMUNAUX

Mardi 28 février
Dernier délai pour la réception par les électeurs du matériel de vote par correspondance pour les élections du 12 mars.



Février

Mardi 7 mars
Dernier délai pour l'envoi par les électeurs de leurs votes en retour par voie postale. Passé ce délai, il est conseillé:
– soit d'affranchir en courrier A et de poster au plus tard le jeudi matin 9 mars;
– soit de porter l'enveloppe de retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40, au plus tard le dimanche 12 mars à 12 h.



Dimanche 12 mars
Election du Conseil communal (système proportionnel).
Election de la Municipalité, 1^{er} tour (système majoritaire).
De 11 h à 12 h, ouverture du local de vote de St-Etienne. A 12 h, dernier délai pour le dépôt, par porteur, des votes en retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40.



Mars

Mardi 28 mars
Dernier délai pour la réception, par les électeurs, du matériel de vote par correspondance pour l'élection du 2 avril.



Dernier délai pour l'envoi par les électeurs de leurs votes en retour par voie postale. Passé ce délai, il est conseillé:
– soit d'affranchir en courrier A et de poster au plus tard le jeudi matin 30 mars;
– soit de porter l'enveloppe de retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40, au plus tard le dimanche 2 avril à 12 h.



L'échéancier

Elect
comm
20

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

Association suisse de la Musique populaire, Section vaudoise

Le kiosque à musique et le comité de la section vaudoise de l'ASMP souhaitent la bienvenue à la population prillérane et d'ailleurs et vous invite à prendre part au programme suivant :

Programme de l'ARD du 11 mars 2006 à la Grande salle de Prilly, route des Flumeaux 2

11h-12h30

KIOSQUE à MUSIQUES, animé par Jean-Marc RICHARD

avec la participation d'orchestres de notre association et divers groupes :

Les Jodleurs romands de Pully

La Chanson de Prilly

L'école de musique de Prilly

Le Trio Z'moos de Montsevelier

Le Trio Carnotzet de Saint-Prex

Le Ländlertrio All-fra de Posieux

16h-18h

Assemblée des délégués

20h

Soirée romande de musique populaire avec la participation des orchestres :

J-P. Bonzon-Nicolier (VD)

Trio Z'moos (NE-JU-JB)

Ländlertrio All-fra (FR)

Ländlerkapelle Le Soleil de Sierre (VS)

La Gentiane (GE)

Entrée libre

L'ASMP se présente: *l'association a pour but le développement, le maintien et la diffusion du bien culturel de la musique populaire, en collaboration entre musiciens actifs et amis de la musique populaire.*

Son président: Bruno HAAS – avenue des Huttins 8 – 1008 Prilly – Fax & tél. 021 625 19 57

Pour plus de détails: www.vsonline.ch



er citoyen

ctions
unales
06

Avril

**Dimanche 2 avril**Election de la Municipalité, 2^e tour (système majoritaire).

De 11 h à 12 h, ouverture du local de vote de St-Etienne. A 12 h, dernier délai pour le dépôt, par porteur, des votes en retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40.

**Samedi 29 avril**

Dernier délai pour la réception, par les électeurs, du matériel de vote par correspondance pour l'élection du 21 mai.

Mai

**Mardi 16 mai**

Dernier délai pour l'envoi par les électeurs de leurs votes en retour par voie postale.

Passé ce délai, il est conseillé :

- soit d'affranchir en courrier A et de poster au plus tard le jeudi matin 18 mai ;
- soit de porter l'enveloppe de retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40, au plus tard le dimanche 21 mai à 12 h.

**Dimanche 21 mai**Election du Syndic, 1^{er} tour (système majoritaire).

De 11 h à 12 h, ouverture du local de vote de St-Etienne. A 12 h, dernier délai pour le dépôt, par porteur, des votes en retour dans la boîte aux lettres communale située au Château, route de Cossonay 40.

Juin

**Dimanche 11 juin**Eventuel 2^e tour pour l'élection du Syndic (système majoritaire).**Concert russe à Prilly****en soutien aux orphelins de Saint-Pétersbourg****Dimanche 5 mars à 17h, Temple St-Etienne de Prilly**

Début janvier 2006 a débuté la tournée du groupe «Russkij Stil», un ensemble de Saint-Pétersbourg qui donne une soixantaine de concerts en Suisse en faveur du Centre de Réinsertion pour les orphelins de cette même ville. Ils se produiront au Temple St-Etienne de Prilly le dimanche 5 mars à 17h.

L'ensemble Russkij Stil, ce sont deux balaïkas et un bayan accompagnés par une brillante chanteuse et un chanteur baryton, pour la première fois en tournée en Europe. Les musiciens et chanteurs de ce groupe ont tous terminé le conservatoire de Saint-Pétersbourg et sont lauréats de plusieurs concours en Russie. On mentionnera en particulier la chanteuse **Ekaterina Varfolomeeva**, soliste à l'académie des jeunes prodiges du célèbre Théâtre Mariinskij à Saint-Pétersbourg, ainsi que l'excellent bayaniste Viatcheslav Snitko. Avec son répertoire varié, Russkij Stil vous dévoilera un peu de l'âme russe qui

allie si étroitement tempérament et mélancolie. Les mélodies et chansons passeront des plus anciennes et moins connues aux grands classiques tant attendus, comme par exemple «Otshi Tshiornije» (les Yeux noirs). Comme tout ensemble qui se respecte en Russie, Russkij Stil jouera aussi quelques oeuvres classiques afin de démontrer sa virtuosité ... c'est ainsi que vous aurez l'occasion d'entendre quelques œuvres de Tchaïkovskij, Glinka, Rakhmaninov, de même qu'une interprétation du Carnaval de Venise de Paganini avec solo au bayan. Cette tournée est la quatrième à être organisée en soutien aux orphelins de Saint-Pétersbourg sur l'initiative des musiciens et avec l'aide de l'Eglise réformée; le bénéfice des collectes sera cette fois-ci destiné à financer une campagne d'adoption des enfants orphelins dans la ville et les environs de Saint-Pétersbourg.



MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA: *Walk The Line*

Avec *Walk The Line*, le réalisateur, scénariste et acteur américain James Mangold rend hommage au célèbre chanteur de country Johnny Cash tout en replongeant le spectateur dans l'ambiance musicale légendaire des années 50-60 régnant à l'époque où le chanteur a mis sa musique et son personnage devenu peu à peu une icône au service des thèmes éternels évoqués par l'être humain: la vie, l'amour, la mort, l'espoir, la trahison ou la foi.

Pour donner véritablement corps et âme à son film, le réalisateur a délibérément transporté son scénario dans l'univers même de la musique, respectant ainsi le climat, le style et la dynamique de vie inspirés par le chanteur guitariste et par sa compagne June Carter. Johnny Cash et June Carter, même s'ils n'ont malheureusement pas vu la sortie du film puisqu'ils ont respectivement été fauchés par la mort le 12 septembre et le 15 mai 2003, ont eux-mêmes choisi les comédiens qui allaient les incarner: Joaquin Phoenix et Reese Witherspoon. Ces derniers interprètent d'ailleurs eux-mêmes les chansons du film. Dans un souci d'authenticité, la plupart des personnages historiques évoqués dans cette biographie musicale et cinématographique sont également servis par des stars du rock ou de country music. «Pour le film, explique James Mangold, les acteurs qui n'étaient pas musiciens le sont devenus, et les musiciens sont devenus des acteurs, chacun ayant l'avantage d'être soutenu et encouragé par l'autre.» Enfin, évitant à tout prix de ramener ce film à une histoire anecdotique, le réalisateur a reconstitué la mise en lumière et la mise en scène élaborées par ses protagonistes. «Ma plus grande préoccupation sur le plan visuel a été de conserver la pureté et la réalité.»

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Qui incarnent les rôles de Johnny Cash et de June Carter?

Envoyez-nous votre réponse **dès lundi 20 février et jusqu'au vendredi 24 février 2006**: par **carte postale**, à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, route de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly** ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**.

N'oubliez surtout pas de mentionner votre nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

COURRIER DES LECTEURS

NB: *Courrier des lecteurs*

Les Prillérans ont désormais la possibilité de s'exprimer dans le Prill' Hérait. Cependant, pour permettre à chacun de le faire, à l'avenir les textes de nos lecteurs doivent comprendre 2000 caractères au maximum.

LES HABITANTS DE PRILLY PRENNENT LA PAROLE...

Pour maintenir une qualité de vie à Prilly, il n'y aura pas de café du Cèdre.

Plus un plan de quartier est ancien, plus il est amené à prendre en compte l'évolution de ses agents qui le composent, qui l'entourent et qui le font vivre. Il en va ainsi pour les arbres qui lorsqu'ils sont petits ou de taille humaine peuvent logiquement être considérés appartenir à leurs propriétaires qui en disposent selon leur bon vouloir. Dès lors que ceux-ci grandissent à la vue de tous les habitants d'un quartier, ils prennent la fonction de mobilier urbain et constituent autant de patrimoine commun pour les habitants du quartier. Il peut être dit que ces derniers s'en sont appropriés au moins la vue.

Hommage aux arbres

Prilly n'est-elle pas née au milieu des champs et des vignes et pendant longtemps on y a respecté les arbres qui faisaient sa fierté. Le tilleul à l'ombre duquel on se plaît sous la plume d'André Schertenleib a rappelé les décennies qui nous ont précédés. Nos ancêtres verts ont même donné naissance au café du Tilleul, au café des Marronniers. La Treille est même née en hommage à une vigne grimpante qui décorait sa façade. On a même pris soin de planter un tilleul en remplacement du vénéré malade pour le centenaire de notre indépendance vaudoise!

Pourtant récemment, il a fallu à certains corps défendants, abattre un vigoureux et vénérable cèdre (!) au profit du bétonnage d'un droit chemin d'accès (une courbe aurait suffi), à double voie s'il vous plaît, pour 18 familles seulement. C'est-à-dire pour le super confort de 100 petits passages quotidiens au maximum. Et dire qu'une largeur d'autoroute mesure à peine le double! La faute à un plan de quartier né quasi dans l'indifférence.

Evolution fragile

Mais quelle mouche a piqué ce modeste citoyen qui apparaît soudain dans votre

mensuel préféré? Celui d'un citoyen épris de sa commune d'adoption où il a choisi de résider durablement pour sa qualité de vie à laquelle travaillent les édiles en place. Mais celui aussi d'un citoyen convaincu que cette qualité est fragile et qu'il faut sans cesse y veiller. Sans quoi les étages préfabriqués sans caractère, les immeubles sans toits et les buildings new look sans style (projetés par ceux qui n'y habitent pas) chasseront les villas coquettes et immeubles sympas de notre commune.

Qualité de vie

Une poignée de Prillérans n'ont pas attendu que je m'inquiète de la préservation des nos sites verdoyants, de la dimension humaine de nos rues et chemins où nos enfants peuvent encore s'engager quasi sans feux, ni passages souterrains sous de coûteux giratoires. Ils ont solidairement pris position, parfois contesté et même osé déposer leur opposition à l'abattage et à l'édification démesurés. A leur seule paisible existence, doublée cependant d'une veille de projets dévoreurs d'équilibre naturel (et donc social), nous devons, en partie du moins, la tranquille et verdoyante partie ouest de notre commune.

Cette qualité de vie est la responsabilité de chacune et chacun, et tous devraient donc y contribuer quelle que soit la sensibilité politique. Le groupement organisé de ces responsabilités en assume une meilleure représentativité. Et la représentativité établie d'opinions similaires se fait ainsi mieux entendre et davantage respecter. C'est pourquoi l'Association des Intérêts de Prilly-Ouest se réjouit de vous compter, propriétaires et locataires, bientôt parmi ses membres.

Aldo Rota, Ondine 3, Prilly
rota@swisslink.ch

Réponse municipale à M. Rota

La Municipalité est tout aussi attachée que M. Rota au souci de la préservation d'un cadre et d'une qualité de vie sur le territoire de Prilly.

Il n'en demeure pas moins que les instruments légaux urbanistiques que sont les plans de quartiers, sont des bases légales, qu'ils soient de 1960 ou de 2005. Ils ont été approuvés par l'autorité législative à un moment donné, et doivent donc être respectés et appliqués. En fonction de leur ancienneté, ils peuvent toutefois faire l'objet d'une révision, suivant des règles bien définies, que nous sommes disposés à présenter à toute personne qui en ferait la demande.

Quant aux associations de quartier, nous considérons qu'elles font partie des droits du citoyen et des possibilités qu'il a de manifester son intérêt pour la défense de sa qualité de vie. Mais, de même, on ne peut pas vouloir vivre dans un cadre urbain, à proximité immédiate des transports publics (LEB, TL), écoles, commerces, pharmacies, médecins, poste, banques, piscine, cinémas, patinoire, terrain de football, et demander à perpétuité, la préservation intégrale des fleurs, du silence, des oiseaux et autres arbres, de la vue et du soleil, tous ces éléments qui participent, il est vrai, à une qualité de vie optimale. Vivre en ville et en collectivité, c'est aussi admettre quelquefois des compromis.

9 places à 11frs

Carte offerte
valable à Cinétoile et au Cine Qua Non